

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVII

Québec, 17 septembre 1904

No 5

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 65. — Les Quarante-Heures de la semaine, 65. — Une lettre de la Nouvelle-Guinée anglaise, 66. — Une déclaration, 68. — La première cause jugée par le tribunal de La Haye, 69. — Chronique diocésaine, 71. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 72.

Calendrier

— o —

18 DIM.	b	XVII apr. Pent. et 3 sept. N.-D des Sept Douleurs. <i>Kyr.</i> de la Ste Vierge. Prose <i>Stabat</i> . II Vêp., mém. du suiv., S. Joseph de Capertino, (Vêp.) et du dim.
19 Lundi	r	S. Janvier et ses SS. Compagnons, martyrs.
20 Mardi	r	(Vigilie.) S. Eustache et ses SS. Compagnons, martyrs.
21 Mercre.	r	Jeune. Quatre-Temps. S. Matthieu, apôtre et évangéliste 2 cl.
22 Jeudi	b	S. Thomas de Villeneuve confesseur.
23 Vend.	r	Jeune. Quatre-Temps. S. Lin, pape et martyr.
24 Samd.	b	Jeune. Quatretemps. N.-D. de la Merci, <i>dbl. maj.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

18, Saint-Henri. — 19, Saint-Magloire. — 20, Saint-Ferréol. — 21, Saint-Côme. — 22, Saint-Bernard. — 23, Saint-Philippe de Néri.

Une lettre de la Nouvelle-Guinée anglaise

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant part de la lettre suivante que Monseigneur l'Archevêque a reçue tout récemment d'un Missionnaire du Sacré-Cœur, parti de Québec, il n'y a guère plus d'un an, pour les pénibles missions de la Nouvelle-Guinée. L'auteur de cette lettre, le Père Caspar, faisait partie du premier groupe des scolastiques de sa congrégation, qui, prévenant la conscription militaire imposée aux clercs et les autres tristes conséquences de la persécution, sont venus se fixer à Québec, pour s'y préparer, sans obstacle, à leur apostolat lointain. Le jeune Missionnaire a suivi les cours de théologie à l'Université Laval, et a été ordonné prêtre dans la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur, au couvent de Jésus et Marie, à Sillery.

Dilava, ce 1^{er} juillet 1904.

Monseigneur, mon vénééré Père,

Loin de vos beaux rivages le souvenir de vos bontés me ramène souvent vers vous. Voici déjà 15 mois depuis le jour des adieux au cher pays canadien ! Le temps s'enfuit rapide comme l'ouragan, en mission plus encore qu'ailleurs, malgré la monotonie des jours, qui pour un commençant se succèdent dans leur commune ressemblance.

A présent, Monseigneur, votre grand diable de missionnaire commence à parler la langue du pays, sans cependant comprendre encore beaucoup les indigènes. Les idiomes de ces pays n'ont rien de commun avec les langues européennes ; c'est comme noir et blanc. Ainsi quand nos gens veulent exprimer la sensation de la faim, ils diront : « Il me fait mal ! — Qui te fait mal ? » Le ventre, naturellement ; mais ce terme est sous-entendu. Quant à la prononciation, elle n'est pas toujours aisée ; souvent il faut mettre en jeu tous les muscles des organes vocaux pour lâcher cinq ou six voyelles de suite, sans compter les aspirations.

Les peuplades de la Nouvelle-Guinée doivent être très-anciennes, puisque chacune a pu se créer une langue propre. La diversité des idiomes entre les nombreuses tribus n'est pas un

mince obstacle à l'évangélisation rapide de notre vicariat. Ajoutez, par les contrées montagneuses, l'éparpillement sur les crêtes de la population assez peu dense.

A Diláva nous sommes perchés à une altitude de près de 1000 mètres (1). Le climat est moins chaud qu'à la plaine et sur la côte, mais aussi plus humide, en raison des pluies presque quotidiennes. Entre deux mers notre grande île est particulièrement bien située pour arrêter au passage toutes les eaux que le soleil tropical pompe au nord et au midi. A la hauteur où nous sommes hissés, nous voyons à l'horizon des pics de 4000 mètres et au-dessus (2).

L'année prochaine, je dois aller fonder, à une journée d'ici, une nouvelle station dans la tribu des Dévadéva. L'emplacement choisi s'appelle *Oka* en langue d'ici ; là-bas c'est *O'ha*. La fondation avait été projetée pour l'année présente déjà ; diverses circonstances, la mort et la maladie, y ont mis obstacle ; ici, il faut toujours compter avec la terrible faucheuse. Mon compagnon d'apostolat était déjà rendu ici, lorsque la dyssentérie l'a atteint. Moi-même j'eus à souffrir de coliques hépatiques pendant une bonne semaine. Malgré cela ma santé se maintient bonne. Tant qu'il y aura sur la planche du pain et des bananes votre « Canadien » ne craindra point. Or du pain j'en fais deux grosses miches par semaine dans une marmite en fonte, et les bananes ne manquent pas.

D'ici à la fondation nouvelle j'aurai le temps de bien maîtriser la langue ; je fais la cuisine à tour de rôle, et la lessive avec mes trois confrères. Nous sommes, en effet, loin des stations plantureuses de Mékéo, où les Religieuses s'occupent du matériel conjointement avec l'apostolat auprès du « beau sexe. » Mais patience ! Rome n'a pas été bâtie en un an ; quand les chemins seront praticables aux chevaux les bonnes Sœurs monteront à leur tour.

Je vais de ce train dégringoler à Port-Léon, pour prendre part à la retraite commune. Ce sera une promenade un peu rude : trois jours dans la forêt vierge, mais suivis de quelques jours de repos pour le corps et pour l'âme. Je reverrai avec un

(1) Un peu plus que 3000 pieds. (N. de la R.)

(2) Plus de 12000 pieds. (N. de la R.)

plaisir toujours [nouveau] notre digne Seigneur Evêque et les vétérans de la mission. Et puis la goëlette de la Mission, l'*Andrew*, sera de retour de Thursday-Island, avec des lettres et des journaux.

Adieu, Monseigneur et vénéré Père. Je compte sur une de ces larges bénédictions que vous m'avez données si souvent à Québec.

Je prie pour vous, Monseigneur, et pour votre noble pays, et reste avec reconnaissance,

Votre enfant qui vous aime

JOS. CASPAR M. S. C.

Adresse: Roman Catholic Mission

Thursday-Island.

Queensland - Australia.

Une Déclaration

Le R. P. Le Doré, Supérieur général de la Congrégation des Eudistes, faisait, il y a quelque temps, la déclaration qui suit :

« Nous irons en prison s'il le faut. Aussi bien cela nous posera. Le métier de prédicateur est plus dur qu'on ne pense. Mais, quant à moi, aussi longtemps que je serai libre matériellement, je prêcherai. Si je ne prêche pas dans les églises, je ferai des conférences en des salles profanes. Et si les salles profanes me sont fermées aussi, je parlerai dans les rues et sur les places publiques. Qui sait si tout cela n'est pas providentiel, et si le bon Dieu, lassé de voir que nos sermons convertissent si peu de gens, n'a pas jeté contre nous M. Combes, nouvel Attila, pour contraindre notre parole à un contact plus direct et plus utile avec le peuple !

« Toutefois, en attendant l'expulsion, je reste chez moi. On m'a fait demander si je comptais y rester même après l'expiration des délais que la bienveillance du gouvernement nous a accordés.

« Oui ! Je suis un citoyen respectueux des lois de son pays. Et n'y'a-t-il pas en France des lois contre le vagabondage ? . . . »

La première cause jugée par le tribunal de La Haye

Ce tribunal, international de composition et de caractère, a été créé, on le sait, pour juger les différends entre nations, et maintenir la paix, non en préparant, comme le veut l'axiome, mais en prévenant la guerre. De ce tribunal de la paix, on a exclu, grâce à l'opposition de l'Angleterre et de l'Italie, le représentant du Pape, de celui qui tient sur terre la place du Prince de la Paix. On avait oublié que la puissante nation allemande avait déjà choisi le Vicaire du Christ comme arbitre dans la question de la propriété des îles Carolines. C'est à l'occasion de cette exception injurieuse que le Saint-Siège a rappelé son nonce auprès de la cour de Hollande.

Or, par une singulière contradiction, qui met en relief l'absurdité de l'exclusion du Pape du tribunal de La Haye, la première cause qui a été soumise à ce dernier fut une cause ecclésiastique. Comme l'acteur principal dans ce plaidoyer, Sa Grandeur Monseigneur Riordan, archevêque de San-Francisco, a honoré, cet été, l'Archevêché de Québec de sa visite et a versé une contribution généreuse en faveur du monument Laval, et comme il est on ne peut plus sympathique envers le Canada, son pays d'origine, (1) et en particulier, envers la province de Québec, on lira avec intérêt les détails suivants sur le règlement du *Pious Fund*, empruntés à la *Semaine Religieuse* de Paris. Bien que la décision ait été prononcée il y a déjà deux ans, le règlement final de la question n'a eu lieu que cet été, à l'occasion d'un voyage de Mgr Riordan à Washington.

On sait l'origine du différend que le tribunal international est appelé à trancher par voie d'arbitrage. Une série de fondations avaient été faites jadis par les Espagnols dans la ville de San-Francisco. Les Jésuites en administraient les revenus en exécution de la volonté des pieux fondateurs. La suppression des Jésuites en 1773 fit passer cette administration des mains des Révérends Pères dans celle de l'Archevêque de San-Francisco. Lorsque les Etats-Unis devinrent propriétaires de la

(1) Mgr Riordan est né à Chatham N.-B. Encore enfant, il a émigré avec sa famille à Chicago, où il a exercé plus tard le saint ministère avant d'être appelé au siège de San-Francisco.

Californie, le Mexique avait déjà confisqué le capital; il répondit aux réclamations de Washington par un refus déguisé. Déjà le litige soumis à un arbitrage, en 1896, a été tranché en faveur de l'Archevêque de San-Francisco qui réclame à juste titre au gouvernement mexicain capital et intérêts d'une somme injustement confisquée et dont les Archevêques en tant qu'Archevêques sont propriétaires.

Mais le gouvernement mexicain n'a pas voulu se soumettre à la décision et le tribunal de La Haye a été saisi. Celui-ci décida que :

1° La réclamation faite par les Etats-Unis, au nom de l'Archevêque de San-Francisco, doit être considérée comme *res judicata* en raison de la décision arbitrale déjà rendue par Sir Ed. Thornton, le 11 novembre 1875, modifiée légèrement le 24 octobre 1876.

2° Qu'en conformité avec la décision précitée, le gouvernement des Etats-Unis du Mexique devra payer au gouvernement des Etats-Unis la somme de 1,420,682 dollars 67 (soit environ 7,103,410 francs) en valeurs ayant cours légal à Mexico, et dans les délais fixés par le Protocole de Washington, article 10. Cette somme est destinée à éteindre la dette, capital et intérêts, contractée et non acquittée par la République du Mexique depuis le 2 février 1860 jusqu'au 2 février 1902, en ne payant pas les 43,050 dollars 99 de la rente annuelle qu'elle devait verser.

3° Le gouvernement des Etats-Unis du Mexique paiera au gouvernement des Etats-Unis, à partir du 2 février 1903 et chaque année, une somme annuelle de 43,050 dollars 99.

Cette décision fut lue par le secrétaire général, M. Ruyssenaers, en présence du corps diplomatique et des représentants des parties. Elle donne entièrement satisfaction au diocèse de San-Francisco dont les œuvres ont été longtemps frustrées des ressources amassées depuis longtemps.

M. W. Steed a publié, dans un journal anglais, un article sur les membres de ce congrès. La plus grande influence, celle qui s'imposait par la droiture des sentiments, la netteté des idées, l'énergie des justes revendications, était celle de Mgr Rioridan, archevêque de San-Francisco.

« La figure la plus saillante de cette assemblée, dit-il, n'est

pas M. Mazen, le président du tribunal, ni aucun de ses assesseurs, ni le représentant officiel des États-Unis, ni aucun des conseillers des parties. Celle autour de laquelle tout le drame se prépare et se déroule, c'est Mgr Riordan.

« Tranquillement assis à une table au dernier rang, il se tait, n'ayant pas droit à la parole. Mais on saisit bien vite qu'il est le personnage principal, et qu'en dehors des séances il est le pivot sur lequel tout s'appuie. »

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre d'un Américain du nord, Mgr Riordan est un admirateur des Espagnols.

« Ils ont des défauts et ont commis des fautes, dit-il, mais nous avons tous nos points faibles en ce monde, et les Espagnols, pour ce qui concerne la foi et le service du culte, ont toujours fait les choses avec une générosité et une magnificence admirables. » Et avec un sourire ironique à l'adresse de ses compatriotes, Sa Grandeur ajouta ces quelques mots :

« Ce ne sont pas eux qui auraient voulu mettre sur l'autel des objets en cuivre doré. Tout ce qui était offert et exposé devait être en or pur.

« Et n'oublions jamais quelle race virile c'est là. C'est le seul peuple parmi les nations européennes qui ait pu imposer sa religion et sa langue aux indigènes d'un immense continent. Du cap Horn à San-Francisco on est catholique et on parle l'espagnol ! »

Chronique diocésaine

Monseigneur l'Archevêque est allé, samedi dernier, faire la visite de localités qui doivent former prochainement une nouvelle paroisse dans le comté de Québec. Cette paroisse aurait son église sur les bords de la rivière Jaune, en un site enchanteur, et se composerait des résidents du lac Saint-Charles, et d'une partie des villages de Saint-Pierre de Charlesbourg et du lac Beauport. Ces braves gens sont éloignés de leurs églises respectives de Saint-Ambroise, de Charlesbourg et de Laval et ne peuvent que difficilement accomplir leurs devoirs religieux. Il est probable que les travaux de construction d'église commenceront de bonne heure le printemps prochain.

— La tribu des Hurons de Lorette a été desservie jusqu'à présent par le curé ou l'un des vicaires de Saint-Ambroise. Dorénavant la chapelle Huronne aura son desservant spécial. On va s'occuper incessamment d'agrandir l'ancienne sacristie et de construire un presbytère.

— Depuis que le chemin de fer du Lac Saint-Jean a été construit, le curé de la Rivière-à-Pierre était chargé de desservir une douzaine de postes situés dans les Laurentides, le long de la voie ferrée, ainsi que les chantiers fort nombreux où l'on emploie plusieurs centaines de bûcherons durant les mois d'hiver. Cette tâche bien trop rude pour un seul prêtre sera remplie à l'avenir par deux missionnaires dont l'un continuera à résider à la Rivière-à-Pierre, et l'autre au Lac Edouard. Le premier desservira Perthus, cap Laurentides et Miguick ; le second sera chargé des missions Kiskissink, Moulin-Turner, Simon Belley, Triton Club, Pearl Lake, Stadacona et Beaudet.

— Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Québec, ont été nommés :

M. l'abbé F.-X. Tessier Laplante, curé de Portneuf ; M. l'abbé Edouard C. Carrier, curé de Saint-Joseph de Beauce ; M. l'abbé J.-B.-C. Dupuis, curé de N.-D. de la Garde ; M. l'abbé Pierre A. Godbout, desservant de N.-D. de Lorette ; M. l'abbé Téléphore Bilodeau, desservant des missions du Lac Edouard ; M. l'abbé J.-E. Rouleau, curé de Saint-Alban ; M. l'abbé F. Rouleau, curé de Sainte-Christine.

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

APPENDICE C

(Suite.)

—○—

Le 28 mars 1756, le même abbé de l'Isle-Dieu écrit encore à l'évêque de Québec :

« . . . On a eu tort, dit-on, de faire évacuer les Acadiens pour les faire établir sur les terres de France. Quelques-uns parmi eux ont regretté leurs anciennes habitations sous le gouvernement anglais. Ils voient bien présentement ce qu'ils avaient à

craindre de la perfidie de cette nation qui en a toujours voulu à leur religion et à leur liberté.

« De vous à moi, Monseigneur, et sans vous manquer de respect, je n'ai pas pensé comme vous sur cette évacuation ni sur l'atteinte donnée au traité de 1713 par les Français. J'ai toujours cru et je crois encore que ce sont les Anglais qui y ont dérogé et qu'en maltraitant, comme ils ont fait, les Acadiens qui étaient encore sous leur gouvernement, ils ne peuvent pas dire qu'ils ont puni des rebelles, puisqu'ils ont obéi à tout... »

Mgr Briand, successeur immédiat de Mgr de Pontbriand, partagea ses vues sur cette question, puisque, le 16 août 1766, dans sa lettre pastorale adressée aux Acadiens, après les avoir exhortés à servir non seulement leur Dieu, mais aussi leur souverain, il ajoute : « Plût à Dieu qu'on ne se fût jamais écarté de ces sages et chrétiennes instructions ; nous aurions la consolation de vous voir encore près de vos habitations, tranquilles et heureux, jouir des avantages que nous cherchons à vous procurer, du consentement de notre souverain. Vous y auriez des prêtres, vous y auriez tous les secours temporels de la manière que vous les y avez eus pendant longues années et tout le temps que vous n'avez été que chrétiens et sujets de vos anciens vainqueurs. Mais ne rappelons point un triste passé et une conduite aussi mal concertée pour votre bien spirituel que pour le temporel ; ne pensons qu'à votre état présent. »

Enfin voici Mgr Plessis qui, formé et instruit par Mgr Briand, vient à son tour blâmer la conduite des Acadiens. A part ce qu'il en dit dans son *Journal de la mission de 1815*, le prélat s'exprime ainsi dans sa Lettre Pastorale du 15 janvier 1818 :

« Les premiers habitants de l'Acadie... étaient recommandables par leur foi, leur simplicité et la pureté de leurs mœurs. Conquis par les armes britanniques, au commencement du dernier siècle, et finalement cédés à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, en 1713, ils furent assez heureux pour conserver leur religion, au milieu d'un peuple qui n'avait pas le bonheur de la connaître. Mais leur simplicité même les égara. Quoique traités par leurs nouveaux maîtres avec des égards et des ménagements sans exemple, ils se persuadèrent faussement que leur religion ne pouvait être en sûreté sous un gouvernement

protestant. De là leurs liaisons et leurs intelligences avec les Français encore alors en possession du Canada. . . »

C'était aux Acadiens que Mgr Plessis rappelait cette histoire. Et on ne peut nier qu'eux-mêmes l'avaient comprise de cette manière, puisque tous ceux que l'évêque avait interrogés en 1815 lui avaient donné la même version. Il y a donc en tout cela une tradition nationale et épiscopale que l'on ne peut mettre absolument de côté quand on parle de l'histoire de l'Acadie.

APPENDICE D

Quelques lettres de Mgr Cheverus, de Mgr Plessis et de l'abbé Matignon.

Mgr Plessis à Mgr Cheverus.

Trois-Rivières, 25 septembre 1815.

Monseigneur,

Nous voici à mi-chemin entre Montréal et Québec où j'espère arriver dans deux jours. J'ai du plaisir à vous annoncer que le Dr Matignon est en parfaite santé, même quant à l'article qui a coutume de l'incommoder. Il paraît content du voyage, quoique traversé par des pluies et autres incommodités de la saison. Sa présence lui concilie des amis et donne l'idée la plus juste et la plus avantageuse des espérances de la religion catholique et de ses progrès dans les Etats-Unis.

Si M. Brossius persiste dans le désir de se joindre au clergé de mon diocèse, et que Votre Grandeur n'ait aucune espérance de tirer parti de lui, il ferait peut-être bien de se mettre en route avant que la saison fût plus avancée. Rendu à Montréal, il pourrait me donner avis de son arrivée, sans aller plus loin, car c'est probablement dans le district de Montréal qu'il sera plus aisé de lui trouver une place telle qu'il la désire.

Mgr Cheverus à Mgr Plessis.

Boston, 30 octobre 1815.

J'ai reçu les deux lettres dont Votre Grandeur m'a honoré et M. Matignon m'a aussi remis les deux paires de bas superbes qu'elle a eu la bonté de m'envoyer. Agréez mes sincères remerciements. M. Brossius me charge de vous présenter ses hommages et de vous témoigner sa reconnaissance. Il se trouve obligé de rester ici au moins jusqu'au printemps ; mais il vous

conjure de lui conserver votre bonne volonté, et si sa santé se soutient et qu'il puisse se débarrasser de ses engagements ici, il s'estimera heureux de se trouver membre de votre clergé. Mon vénérable ami est enchanté de son voyage et pénétré de vos bontés. Il prie V. G. d'accepter les hommages de son respect et de sa reconnaissance.

M. Germain et M. Doucet se sont embarqués pour Marseille de Marblehead, le mardi 24 du présent (1). M. Doucet dina avec nous, le lundi. Il a les jambes enflées. Il m'assura qu'il ne faisait ce voyage que pour sa santé et qu'il reviendrait de suite se jeter aux pieds de V. G. Je lui dis que j'allais vous écrire. Il écrivit alors le petit mot ci-inclus...

Mgr Plessis au Supérieur du Séminaire de Baltimore.

Québec, 21 février 1816.

Monsieur... En apprenant, le mois dernier, la mort de votre vénérable Archevêque, je me suis reproché de n'avoir pas poussé mon excursion du mois de septembre jusqu'à Baltimore, et de m'être empressé si fort de regagner le lieu de ma résidence, d'où une longue et pénible tournée m'avait éloigné depuis près de quatre mois. J'aurais eu l'avantage de trouver dans cette nouvelle église des sujets d'édification capable de servir de leçon à de plus anciennes. C'est la seule fois de ma vie où j'aie eu à me reprocher un excès de sollicitude...

Mgr Cheverus à Mgr Plessis.

Boston, 28 mars 1816.

... La mort de notre saint et vénérable Métropolitain est

(1) M. Charles Germain était curé de Lachine, et c'est cette paroisse que Mgr Plessis destinait à M. Brossius qui, au reste, ne vint pas au Canada, comme il se l'était proposé. M. André Doucet avait été curé de Québec de 1807 à 1814. Il était chapelain de l'Hôpital Général lorsqu'il partit pour entrer à la Trappe où il fit son noviciat. En 1817, il revint au pays, mais pas à Québec. Débarqué à Halifax, il demeura avec M. Burke et fut nommé, en 1819, curé de Sainte-Anne d'Argyle. En 1823 ou 1824, il desservit la paroisse de Tracadie dans la Nouvelle-Ecosse, et c'est là qu'il est mort, le 20 décembre 1824, à l'âge de 42 ans. Tanguay dit qu'il était né le 30 décembre 1781; il aurait dû écrire 1782. Il le fait mourir en 1825; c'est 1824. M. Charles Germain, lui, demeura chez les Trappistes jusqu'à sa mort arrivée en 1828, à Laval, département de Mayenne, France.

pour notre Eglise des Etats-Unis une perte incalculable. Mgr l'évêque de Gortyne lui succède et nous a déjà écrit comme notre archevêque. . . Il est dans sa 70ème année et d'une bien pauvre santé. Il désire avoir un coadjuteur.

Le bon prélat de New-York passe aussi 60 ans et paraît être d'une faible santé. J'ai été, à sa prière, l'installer dans sa cathédrale, et j'ai passé un mois avec lui. Piété, science, amabilité, il a tout, excepté des forces physiques.

M. Brossius me charge de témoigner à Votre Grandeur sa reconnaissance et de lui présenter ses hommages. La situation ici est toujours très précaire. Il vous supplie de lui continuer votre bonne volonté. Dans le cas où il irait dans votre diocèse, il se conformera à vos intentions. . .

Daignez, Monseigneur, m'accorder une place dans votre souvenir et dans vos prières, et être persuadé de la vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être. . .

Le Même au Même.

Boston, 2 avril 1817.

Monseigneur,

Je reçus la lettre dont vous m'honorâtes, l'automne dernier. . . Je suis enfin délivré d'une grande inquiétude. A mon arrivée à Baltimore, en novembre, mon bon vieil archevêque que j'allai investir du Pallium, me dit (ce que j'ignorais) que d'après le vœu unanime du clergé et des fidèles, il m'avait demandé pour son coadjuteur, et il me montra une lettre du cardinal Litta qui lui mandait *non renuit Sta Congregatio*, mais qu'on attendait seulement le choix de mon successeur à Boston. Heureusement pour moi, on a, à Rome, révoqué les bulles qui nommaient M. Maréchal, sulpicien, évêque de Philadelphie, et on en a expédié d'autres qui le nomment archevêque *in partibus* et coadjuteur de Baltimore. . . L'archevêque élu, M. Ambroise Maréchal, est sulpicien et professeur de théologie au séminaire de Baltimore. Il est savant, pieux et aimable, en un mot digne de porter le nom du saint archevêque de Milan qu'il prendra pour son modèle. . . Le court séjour que Votre Grandeur a fait ici a suffi pour qu'on se souvienne d'Elle avec respect. M. Matignon, M. et Madame Stoughton, M. et Madame Walley, M. de Bonneuil etc., etc., me chargent de vous en assurer. . .

M. Romagné paraît déterminé à aller en France à la fin de l'été. Il me donne l'espoir de le revoir, mais je ne compte guère sur son retour; je l'attends en juin; j'irai le remplacer une partie de l'été.

J'ai été édifié dans mon voyage à Baltimore, Washington, Georgetown: Jésuites, Sulpiciens, Visitandines. Sœurs de la Charité à Emmettsburgh, le collège du même endroit, sont des établissements glorieux à l'Eglise et bien utiles à la Religion.

Notre bon archevêque est un saint, mais il est bien infirme. Il ne bouge de Georgetown; c'est là que je l'investis du Pallium...

M. Matignon à Mgr Plessis.

Trois-Rivières, 3 juillet 1817.

Monseigneur,

Je ne saurais quitter ce lieu sans vous présenter de nouveau mes profonds hommages et mes remerciements pour l'accueil gracieux dont vous m'avez honoré et pour toutes vos bontés passées. Je prends la liberté de vous recommander mes deux filles (1) que je laisse ici, et qui, je l'espère, se rendront dignes de votre estime et de votre protection. Le grand avantage que je trouve pour elles à être dans votre diocèse, m'enhardit même, en ce moment, à projeter qu'elles y soient suivies peut-être, dès le printemps prochain, de deux ou trois autres qui m'ont été pareillement recommandées par le respectable directeur à qui je dois la connaissance des deux premières. Ces trois nouvelles, de même que celles-ci, avaient été formées par les soins de M. Thayer, et entraient vraisemblablement dans ses vues pour la formation de notre jeune établissement. Elles me paraissent, en conséquence, y avoir une espèce de droit. Les premières répondent si parfaitement à l'idée que m'en avait donnée leur directeur, que je ne puis avoir que toute confiance en ce qu'il dit des autres. C'est néanmoins une affaire dont je ne m'occuperai qu'après en avoir conféré avec Mgr notre Evêque et en suivant ses avis. Dans le cas où il jugerait à propos de les encourager à venir se joindre à leurs compagnes, j'espère que

(1) Deux jeunes filles qui entraient aux Ursulines des Trois-Rivières pour s'y former à la vie religieuse et faire ensuite partie du monastère des Ursulines de Boston.

Votre Grandeur voudra bien y joindre son approbation, et les prendre, ainsi que les deux premières, sous sa particulière protection. Mgr de Boston, en me chargeant de vous présenter ses respects, m'assure que Mgr Dubourg est attendu, ce mois-ci, avec 25 ecclésiastiques dont 12 prêtres; que le Père Grassi, Provincial des Jésuites à Georgetown, est parti pour Rome, et que M. Gallagher se prépare à l'y suivre. Mgr Cheverus s'est trouvé deux fois en présence du Président Monroe, pendant sa courte visite à Boston, et en a été traité très poliment. J'ai eu le plaisir de visiter votre collège de Nicolet, et y ai été très agréablement entretenu. Je pars, cet après-dîner, pour Montréal par le steamboat et me propose d'y faire une retraite. La santé du vénérable abbé de Calonne qui a souffert considérablement, la semaine dernière, paraît se rétablir, ainsi que celle de la Mère sainte Elizabeth, pour laquelle on craignait les suites d'une dysenterie ou flux de sang, contracté, à ce qu'il paraît, par les soins qu'elle avait prodigués à un pauvre, mort à l'hôpital, la semaine dernière, de la même maladie.

Daignez etc. . .

Matignon Ptre.

Mgr Cheverus à Mgr Plessis.

Boston, 8 août 1817.

Monseigneur,

Mon digne ami, M. Matignon, se trouve si bien en Canada, qu'il n'est point encore de retour. Je l'attends pour l'Assomption, et il m'a fait passer la lettre que V. G. lui a remise pour moi. Je l'ai reçue avec plaisir et reconnaissance. M. Matignon a été enchanté et édifié de ce qu'il a vu dans votre visite épiscopale. Quand mon pauvre diocèse pourra-t-il présenter un pareil spectacle? . . .

Je regrette bien l'infirmité de votre vénérable coadjuteur. Quant à V. G., en dépit des jambes, elle vole partout sur les ailes d'un zèle ardent et infatigable. . .

Le même au même.

Boston, 26 août 1818.

Monseigneur,

La lettre dont Votre Grandeur m'a honoré, en date du 10, m'est parvenue le 22. Je vous remercie de cette nouvelle marque de votre attention. Je souhaite bien sincèrement ne jamais

interrompre une correspondance qui m'honore et qui m'est chère. Je préférerais encore une entrevue à la correspondance par lettres, mais le devoir et l'amitié me clouent ici. Depuis deux mois et demi, la mort s'approche par degrés, mais d'une manière inévitable, de celui qui était mon soutien, l'honneur et l'édification de mon église, mon frère, mon plus tendre ami depuis 20 ans. Il voit approcher cette mort avec la joie et le sourire de l'espérance. Il la considère comme une amie qui va le conduire dans le sein de Dieu. Que ne puis-je avoir sa foi et sa résignation ! Mon affliction est tout ce qui paraît l'affecter. Il a été sensible aux marques d'intérêt que lui donne Votre Grandeur et se recommande à ses prières. Le médecin dit qu'il peut languir quelque temps et qu'il peut aussi nous être enlevé à toute heure. Il meurt pulmonique. Il a toute sa connaissance, toute sa sensibilité. Jamais sa piété angélique n'a paru d'une manière plus frappante. Son sourire a quelque chose de céleste. . . Il est heureux, mais le pauvre Evêque de Boston. . . Ayez pitié de lui et priez pour lui.

Je regrette que Mgr Burke n'ait pas attendu les deux prélats qui vous auraient assisté. . . Mgr Flaget vous aura sans doute donné des nouvelles de nos églises. . .

M. Romagné est parti pour France, samedi dernier, 22. Je le regrette surtout pour mes pauvres Indiens. . .

Le même au même.

Boston, septembre 1818.

La lettre du 12 septembre dont vous m'avez honoré est arrivée le 20. J'avais perdu la veille, 19, le meilleur des amis, le soutien et l'édification de mon église. Sa mort et ses funérailles ont été un deuil public. Le corps avait été exposé dans l'église, pendant deux jours, en habits sacerdotaux. Les protestants comme les catholiques voulaient le toucher, le baignaient de leurs larmes, etc. Tous le bénissaient et le canonisaient. Il expira sans agonie, sans effort ; il sembla s'endormir doucement dans le Seigneur, à 10 heures du matin. Il avait communiqué le matin, à 5 heures et demie, et rien alors ne semblait annoncer sa fin prochaine. Il mourut dans mes bras. Tant qu'il le put, il embrassait alternativement son crucifix et son ami. Il me

parlait encore, le jour avant sa mort, de vos bontés et de votre amitié pour lui. Monseigneur, priez pour lui, priez pour son pauvre ami qu'il laisse bien désolé sur la terre. Accablé d'affaires, comme de chagrin, je ne puis écrire à Votre Grandeur aussi en détail que je le désirerais.

« *Fiant novissima mea hujus similia !* » . . .

Le même au même.

Boston, 2 janvier 1820.

Monseigneur,

Agréez mes hommages et mes souhaits à cette nouvelle année. Daigne le Seigneur vous conserver *ad multos annos!* c'est la plus grande faveur qu'il puisse faire à votre diocèse.

Votre clergé m'a tellement édifié, que je profite avec empressement de l'offre obligeante de M. Mignault, et lui envoie pour passer quelque temps avec lui un jeune prêtre, M. Patrick Byrne, que j'ordonnai le carême dernier ; l'exemple de votre clergé lui sera infiniment utile . . .

Le même au même.

Boston, 6 septembre 1821.

Monseigneur,

On m'a forcé de voyager, l'été dernier, pour cause de santé. J'allai jusqu'à Montréal, avec l'intention d'aller de suite à Québec vous présenter mes hommages. J'appris, à mon grand regret, que vous étiez parti pour la baie des Chaleurs. Je désirais vous voir, vous consulter tant en mon nom qu'au nom du cher et respectable Evêque de Baltimore que je viens d'assister à la dédicace de sa superbe métropole.

Je restai cinq jours à Montréal, et je revins de suite ici, où il était grand temps que j'arrivasse . . . Je n'eus point non plus l'honneur de voir Mgr Lartigue. Il était en visite . . .

—o—

Il y a de mauvais prêtres. — Ce n'est pas Judas qui empêche l'Évangile d'être la vérité.